Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 035-213501455-20260122-2026_008-DE

MAIRIE DE LANGON (35660)

Délibération N°2026-008

AFFICHE LE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 22 janvier 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le vingt-deux janvier, à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de **LANGON**, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves COLLEAUX, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : **le 16 janvier 2025.**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	15
Présents	13
Votants	14
Vote	
Pour	Voir détail
Contre	0
Abstentions	0

Présents : Mr Jean Yves COLLEAUX, Mr Julien COLIN, Mr Christian COUPARD, Mme Véronique DROUET, Mme Agnès ELINE, Mr Philippe GERARD, Mme Andrée LE ROUX, Mr Jean Marie MEILLERAY, Mme Hélène RIO, Mr Olivier RONDEAU, Mr Gilles COUANAULT, Mme Maryvonne GAUVIN, Mr Bertrand ROUINSARD.

Absents non excusés : Mme Marie DONAGHY.
Absents excusés : Mme Anne Sophie MOREL a donné pouvoir à Mr Christian COUPARD.

Secrétaire de Séance : Mr Jean Marie MEILLERAY.

2026-008-Subventions aux associations

Mme Andrée Le Roux, 1ère adjointe, fait part des propositions de la Commission réunie le 16 janvier, et des critères qui ont été retenus : impact social, rayonnement de l'association sur le territoire, etc...Elle demande au Conseil municipal de valider les propositions indiquées dans le tableau ci-dessous :

Dénomination	Pour mémoire 2025	Vote 2026	Votes/14
ACCA Langon	150,00 €	- €	
Bordures	4 000,00 €	5 000,00 €	11 pour
Compagnie d'icidence La fossette	- €	1 000,00 €	13 pour
Comité des fêtes	2 000,00 €	2 000,00 €	13 pour
Dekalco	1 500,00 €	1 000,00 €	14 pour
Espérance	2 000,00 €	3 000,00 €	14 pour
Fata Morgana	- €	2 000,00 €	14 pour
Le Point de Rosée	250,00 €	1 000,00 €	14 pour
Le temps de Vivre (Hôpital Grand Fougeray)	200,00 €	- €	
Les Amis de Léo	1 500,00 €	1 000,00 €	14 pour
Mam'zelle Pimprenelle	250,00 €	1 100,00 €	14 pour
SENS	2 000,00 €	2 000,00 €	12 pour
TOUSSUNIX (STOP TARANIS)	- €	200,00 €	14 pour
Arcades	- €	1 500,00 €	13 pour
TOTAL	**13 950,00 €**	**20 800,00 €**	

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de valider les subventions aux associations pour 2026 comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean Yves COLLEAUX

MAIRIE DE LANGON ★ ILLE-ET-VILAINE 35660 ★